

# Comment sont utilisées les données complétées dans le ROR ?

## Parcours patient - soins non programmés

1

### Complétude de l'offre de santé dans le ROR, Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social

Le Dr Alba, médecin généraliste, décrit son offre de santé, notamment les actes qu'elle peut réaliser dans son cabinet dans le ROR : pose de plâtre, sutures, ECG... Elle renseigne également les horaires de son cabinet, ses coordonnées et sa zone d'intervention.



Le Répertoire national de l'Offre et des Ressources en santé et accompagnement médico-social (ROR) collecte, met en qualité, et diffuse les données de l'offre de santé. Le ROR diffuse ces données aux solutions numériques, notamment vers le SAS.

2

### Recherche d'une offre de Soins Non Programmés (via le SAS)

Le Dr Martin, médecin régulateur, reçoit en communication Paul, un patient nécessitant une suture suite à une chute. Après évaluation, il décide de l'orienter vers l'Opérateur de Soins Non Programmés (OSNP).

L'OSNP accède à la plateforme du SAS pour identifier un médecin libéral en capacité de réaliser l'acte. L'OSNP sélectionne dans les "actes spécifiques" celui correspondant au besoin du patient et cible les professionnels disponibles rapidement et proches du patient pour le prendre en charge.

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) assure une réponse 24h/24, 7j/7 aux demandes de soins urgents ou non programmés. Sa plateforme numérique, alimentée par les données du ROR, permet à l'OSNP d'identifier rapidement les professionnels adaptés au besoin de l'usager selon l'acte à réaliser, l'équipement du professionnel, sa localisation par rapport au patient et sa disponibilité.



3

### Une prise en charge immédiate

Grâce aux données du ROR alimentant la plateforme du SAS, Paul a pu être pris en charge rapidement.

Il a été orienté vers le Dr Alba, médecin généraliste, qui a réalisé la suture et les soins nécessaires, dans son cabinet.